

Proudhon et la Banque du peuple, Olivier Chaïbi.
Connaissances et Savoirs, « Economie et gestion, histoire »,
2010, 230 pages

Pascal Glémain

Number 319, January 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020814ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020814ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Glémain, P. (2011). Review of [*Proudhon et la Banque du peuple*, Olivier Chaïbi. Connaissances et Savoirs, « Economie et gestion, histoire », 2010, 230 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (319), 120–121.
<https://doi.org/10.7202/1020814ar>

pardonnée), nourrissent quelques difficultés à mener, sans incompréhension, des discussions scientifiques avec les gestionnaires.

Pour finir, nous voudrions relever l'ambiguïté fondamentale du livre. Comme nous l'avons dit, il n'est pas habituel : alors qu'il s'adresse à des acteurs de terrain, il ne leur fournit aucune recette ni même aucune explication technique détaillée sur la façon de monter un business plan ou une fiche de paie de directeur. En revanche, il propose des grilles de lecture de ces divers outils et invite sur cette base les acteurs à réfléchir à leur projet ou à leurs pratiques. Ceci est certainement beaucoup plus important et intelligent, tant il est vrai qu'aucun technicien ne pourra le faire à la place des acteurs associatifs eux-mêmes.

David Hiez ●

Proudhon et la Banque du peuple

Olivier Chaïbi. *Connaissances et Savoirs*, « *Economie et gestion, histoire* », 2010, 230 pages.

Les économistes et les sociologues, férus d'histoire de la banque et des banquiers en France, se réfèrent généralement aux travaux d'Hubert Bonin (1992). En effet, ils y trouvent à chaque fois non seulement un panorama détaillé du fonctionnement des institutions bancaires et des mécanismes financiers, mais aussi des éléments de compréhension du rôle et de l'image du banquier dans la société. L'ouvrage d'Olivier Chaïbi procède de cette veine, en se consacrant à ce projet malheureux de la Banque du peuple. Mais pourquoi s'intéresser à un ouvrage sur la Banque du peuple dans une revue d'économie sociale ?

Au service des ouvriers et des paysans

L'auteur nous donne la réponse : « *La Banque du peuple se présentait comme le centre d'associations qui devaient créer des caisses de secours mutuels, et fonctionner comme des coopératives de production et de consommation. Pour la première fois, un*

projet reliait les trois institutions sur lesquelles repose l'économie sociale » (p. 218). En outre, l'ambitieux projet de P.-J. Proudhon (1809-1865) consistait en un projet politique qui passe à la fois par « *une réforme radicale du crédit et de la circulation monétaire* » et par la recherche d'une réponse concrète aux besoins des paysans et des ouvriers. Cet état de fait est d'autant plus actuel que « *crise et manque de confiance sont deux mots caractéristiques de l'état de la France en 1848* » (p. 13) ! Trouver par l'économie bancaire une solution au problème social avait été tenté en avril 1849, à Metz et à Nancy, en liant le Mont-de-Piété, dont l'objet central est le crédit aux pauvres, et les Caisses d'épargne, dont l'objet est d'accueillir les dépôts des petits épargnants. Sans lendemain, cette idée faisant du « crédit » un outil de politique sociale s'imposa au point qu'elle fut reprise dans la Déclaration du peuple du 7 novembre 1848, en considérant que « *le crédit privé, qui cause quand il est seul des désastres périodiques et d'incessantes iniquités, doit être modéré et complété par un vaste crédit social, non dans l'intérêt de quelques-uns, mais au bénéfice de tous* ». Bien que cette idée ne plaise pas aux économistes de l'époque, c'est-à-dire aux partisans de l'économie libérale, elle renforce la pertinence des expérimentations du microcrédit social depuis la fin des années 90 par les Crédits municipaux, en particulier.

La voie d'un mutualisme à retrouver

Projet citoyen de lutte contre les inégalités, on pourrait regretter que la Banque du peuple n'ait pas opté pour un statut coopératif, lui préférant celui de société en nom collectif et en commandite. Mais, comme le rappelle à juste titre l'auteur, « *la qualité d'actionnaire est accessible au petit peuple à raison de 5 francs sur dix mois, soit 50 centimes d'euro ou le prix d'une bouteille de vin* » (p. 84). Au-delà de la responsabilisation solidaire attendue par P.-J. Proudhon, méfiant vis-à-vis des associations, l'article 6 des statuts de la Banque du peuple précise que « *tout citoyen est appelé à faire partie de la Banque du peuple à titre de coopérateur. Il suffit pour cela d'adhérer*

à ses statuts et d'accepter son papier ». L'innovation bancaire à dimension sociale ainsi expérimentée jusqu'en avril 1849 ouvre la voie d'un mutualisme qu'il nous faudrait sans doute retrouver dans le secteur bancaire coopératif. Toutefois, une autre utopie s'impose aujourd'hui : celle du développement d'un système de prêt garanti par des promesses de travail, qui ne peuvent pas toujours être tenues !

Lire l'ouvrage de Olivier Chaïbi, c'est mieux comprendre les enjeux contemporains de la banque, de la monnaie et du crédit, en économie sociale et solidaire.

Pascal Glémain ●

Solidarités

Les œuvres de Charles Gide, vol. XI

Textes présentés et annotés par Patrice Devillers. Paris, Comité pour l'édition des œuvres de Charles Gide, L'Harmattan, 2010, 273 pages.

Ce volume marque l'achèvement de la publication des œuvres de Charles Gide. Voilà une réalisation remarquable dont les divers promoteurs intellectuels, financiers et éditoriaux peuvent tirer une légitime fierté. Elle représente une précieuse contribution à une « *histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours* », pour reprendre le titre du célèbre Gide et Rist dans lequel s'instruisait l'étudiant en économie à la faculté de droit de Bordeaux au début des années 50.

Le dernier volume dans l'ordre de la programmation, le douzième, est paru en 2008, soit avant celui-ci. De son contenu diversifié la recension a déjà été faite dans le numéro 312 de la *Recma* (mai 2009). Ce dernier dans l'ordre de la parution, mais l'avant-dernier dans l'ordre de la programmation, se concentre sur un thème unique, mais fondamental, celui de la solidarité, un thème du XIX^e siècle finissant, mais qui imprègne notre actualité d'une crise structurelle face à laquelle, si l'on ne se serre pas les coudes, on ne tiendra pas, notamment en Europe.

Une partie essentielle de ce volume est constituée du cours de Charles Gide donné au Collège de France pendant l'année universitaire 1927-1928 et portant sur le thème de la solidarité. Son traitement est exhaustif et va des formes de solidarité les plus naturelles et les plus matérielles, celles de l'hérédité et de l'organisation technique de la société, jusqu'aux interactions humaines les plus complexes et aux discernements éthiques les plus raffinés.

Débats avec Bourgeois et Pareto

Les textes divers regroupés en première partie de ce volume appartiennent au début de la vie de Charles Gide ; seul le dernier est contemporain de son cours au collège de France (1927) et il est intitulé « Solidarité contrainte, solidarité libre », soulignant ainsi l'importance du thème de la liberté responsable. Antérieurs d'une vingtaine d'années à la Première Guerre mondiale, les textes de la première partie de l'ouvrage nous font découvrir le thème de la solidarité dans toute sa fraîcheur et en débat avec un Léon Bourgeois et un Wilfredo Pareto.

A la lecture du premier texte, consacré au « parasitisme social », on est émerveillé. Ce qui apparaît comme un phénomène biologique fondamental chez les plantes et chez les animaux devient très ambigu dans le monde humain : en économie, avec les phénomènes de rente, et dans la société, où la solidarité peut apparaître soit sous forme de parasitisme, soit sous forme d'acquiescement d'une dette sociale. Le lecteur d'aujourd'hui s'interroge sur l'application de cette catégorie à la sphère financière, avec ses prélèvements injustifiés sur l'économie réelle à travers le jeu des marchés financiers et ses automatismes algorithmiques qui déclenchent des opérations fructueuses.

Pour Gide, l'économie sociale se fonde sur une solidarité qui ne peut devenir éthique que si elle est vécue librement et sans contrainte. Ce mouvement fait passer d'une solidarité naturelle mais contrainte à une solidarité réfléchie et volontaire. Il rencontre le solidarisme de Léon Bourgeois, qui cherche à fonder une